



Plainte pour nuisances sonores et mise en danger de la santé d'au

Par **floreane**, le **09/10/2015** à **10:58**

bonjour
j'ai acheté une maison à la campagne pour ma retraite.
mon voisin est un atelier de protection des métaux et peinture
cet atelier vetuste fabriqué en tôle et non insonorisé propage le bruit continu et insupportable de ses machines
pire les travaux de peinture des grilles en fer forgé se fait en plein air au pistolet à peinture
Si l'ouvrier est équipé d'un masque, les voisins et les passants inhalent à plein poumons les particules nocives de peinture
La vie près de ce voisin crée un risque pour la santé des habitants. J'en ai avisé le maire qui ne fait rien
et n'a pas pris en compte mes visites ni mon courrier
recommandé
quels sont mes recours pour que cessent ces infractions aux codes de la santé publique et de l'environnement ?
Merci de votre aide pour que je puisse profiter d'une retraite paisible et en bonne santé
cordialement
DILELLO